

## La Rabatelière

51 archers au concours annuel des Carquois de Grasla



Les archers en position de tir pour l'obtention de points sélectifs pour le championnat de France.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Dimanche 20 juin, ils étaient venus de Vendée mais aussi des départements limitrophes pour le concours annuel sélectif organisé par Les Carquois de Grasla. L'épreuve rassemblait des archers toutes catégories, de benjamin à senior 3.

Une organisation que Daniel Lacreuse, le président du club, sait mener à bien malgré la situation sanitaire de cette année « **qui nous a conduits à marcher sur des œufs, oui, il y a 15 jours nous ne savions pas encore si nous allions pouvoir organiser et en une semaine, c'était le branle-bas de combat pour la mise en œuvre, mais nous sommes rodés donc voilà, nous y sommes.** »

« Certes les autres années, sauf 2020, nous étions, environ, entre 110 et 120 participants et là, seulement la moitié, l'important c'est que le concours ait eu lieu, avec les règles de sécurité sanitaire », souligne Daniel Lacreuse.

Le club de tir à l'arc a fait une saison en demi-teinte, Covid oblige, avec quand même une équipe féminine qui a participé à l'unique manche de DRE (Division Régionale d'Excellence), « où elles ont terminé championnes régionales, elles auraient donc pu bénéficier d'une participation nationale, mais le Covid a chamboulé la suite, donc nous reverrons ça en 2022 », conclut le président.